

*Direction du transport maritime,
des ports et du littoral*

Décision du 4 mai 2004 relative au traitement de données personnelles mis en œuvre dans le cadre d'un site internet (www.marseille-port.fr)

NOR : *EQUK0410145S*

L'ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du port autonome de Marseille,
Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment en son article 15 ;
Vu le décret n° 78-774 du 17 juillet 1978 modifié par les décrets n° 78-1223 du 28 décembre 1978 et n° 79-241 du 30 mai 1979 et n° 80-1030 du 18 décembre 1980 ;
Vu le décret n° 65-940 du 8 novembre 1965 portant création du port autonome de Marseille ;
Vu l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en date du 19 février 2004,
Décide :

Article 1^{er}

Il est créé au port autonome de Marseille un site Internet Web dans le cadre duquel sont mis en œuvre les traitements automatisés d'informations nominatives suivants :

- diffusion d'informations relatives à l'organisme (organigramme, annuaire), diffusion d'informations relatives à des personnes extérieures (annuaire des professionnels maritimes), ainsi que l'accès restreint à certains services.

Article 2

Les catégories d'informations nominatives traitées sont :

- identité (nom, prénom), adresse postale, e-mail, téléphone, fax, fonction/profession.

Article 3

Les destinataires ou catégories de destinataires de ces informations sont les visiteurs du site Web.

Article 4

Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du service stratégie du développement fonctionnel de l'informatique portuaire (SDFIP).

Les utilisateurs du site sont informés de leurs droits au moyen de mentions figurant au sein de la page d'accueil des rubriques du site.

Article 5

Le chef de service SDFIP est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée dans le *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

*Le directeur du port autonome de
Marseille,
E. Brassart*